

sol... La race noire présente des faits analogues. « Aux États-Unis, a dit Élisée Reclus, Nègre ou Blanc, tout tourne au Peau-Rouge... » [En Tasmanie], bien probablement, le milieu seul a modifié les caractères du type nègre et façonné une population à la fois très spéciale et très homogène¹.

L'influence du milieu sur la constitution organique est donc certaine et incontestable. L'hérédité est un autre facteur qui suffit à lui seul pour expliquer une partie des phénomènes que nous étudions². C'est la propriété qu'ont les êtres vivants « de se répéter ou de se reproduire avec les mêmes formes et les mêmes attributs. Un homme blanc, transporté dans les pays chauds, prend un ton foncé au point de pouvoir être pris pour un noir; cependant son fils naît blanc et se maintient tel aussi longtemps qu'il n'est pas soumis aux mêmes conditions atmosphériques. Les qualités intellectuelles se transmettent aussi bien que les caractères physiques; dans la famille de Bach, il y eut trente-deux musiciens³. »

Une qualité accidentelle, une variété se produisant spontanément sans cause connue, peut se transmettre par hérédité et constituer ainsi une race. « En 1790, nous apprend d'Azara, naquit au Paraguay un bœuf sans cornes. Au bout de quelques années, cette race avait envahi des provinces entières. Mais tandis qu'en Europe on a multiplié une race analogue (race Sarlabot), en Amérique et en particulier à Buenos-Ayres, on

¹ A. de Quatrefages, *Hist. gén. des races hum.*, p. 169-170, 175.

² Voir W.-A.-K. Brooks, *The law of heredity*, in-8°, Baltimore, 1883.

³ P. Topinard, *Anthropologie*, p. 391, 393.

a cherché à la détruire comme trop difficile à prendre au lasso¹. » Les cas de caractères particuliers produits spontanément et transmis par hérédité abondent et cette loi de transmission est universellement admise par les naturalistes².

L'influence de l'hérédité et celle du milieu peuvent se réunir et se combiner ensemble pour tendre à un même but et rendre ainsi encore plus stables les caractères qui différencient les races entre elles. Le milieu amène insensiblement des changements plus ou moins considérables, plus ou moins accentués; l'hérédité les fixe et les perpétue, de telle sorte que les modifications dues au climat ou au genre de vie, par exemple, peuvent subsister encore et se transmettre dans une certaine mesure, même sous un autre climat et avec d'autres habitudes et une civilisation différente. Enfin le croisement ou mélange des races produit des modifications nouvelles, des races intermédiaires ou sous-races, susceptibles de se perpétuer avec leurs caractères nouveaux, quand les circonstances sont favorables.

A l'aide de ces principes certains et hors de contestation, toutes les différences qui distinguent les races humaines les unes des autres s'expliquent sans peine et d'une manière satisfaisante, ainsi que nous allons le montrer. Commençons par nous rendre compte de la diversité de couleur.

¹ A. de Quatrefages, art. *Races*, *loc. cit.*, p. 374.

² M. Prosper Lucas en a recueilli un très grand nombre d'exemples dans son *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle*, 2 in-8°, Paris, 1847-1850, t. II, p. 40 et suiv. Voir aussi W.-A.-K. Brooks, *The law of heredity*, in-8°, Baltimore, 1883; et notre t. III, p. 305.

ARTICLE III.

LA COULEUR DANS LES RACES.

« Distinguer le blanc du noir; telle est la division naturelle et primitive des races humaines, la première découverte en ethnologie. Hérodote racontant ce fait étrange durant les jeux olympiques produisit un enthousiasme extraordinaire. Aucun signe physique ne paraît mieux caractériser les variétés de l'espèce que la coloration de la peau : aucun n'est plus sensible, ni plus apparent et significatif¹. » Aussi l'explication de ce phénomène de la coloration de la peau est-il un de ceux qui ont le plus attiré l'attention, et pour résoudre le problème on a depuis longtemps publié sur ce sujet des travaux sans nombre².

Voltaire n'a pas manqué de se servir de la couleur pour nier l'unité de l'espèce humaine. D'après lui, ce signe extérieur indique une constitution interne spéciale :

Descendu sur ce petit amas de boue, et n'ayant pas plus de notion de l'homme que l'homme n'en a des habitants de Mars ou de Jupiter, je débarque... dans le pays de la Cafre-

¹ H. M. Deschamps, *Études des races humaines*, in-8°, Paris, 1857, p. 37.

² M. G. Pouchet les a énumérés pour la plupart, *Des colorations de l'épiderme*, in-4°, Paris, 1864, p. 5 et suiv.

rie, et d'abord je me mets à chercher un *homme*. Je vois des singes, des éléphants, des nègres, qui semblent tous avoir quelque lueur d'une raison imparfaite. Les uns et les autres ont un langage que je n'entends point, et toutes leurs actions paraissent se rapporter également à une certaine fin. Si je jugeais des choses par le premier effet qu'elles font sur moi, j'aurais du penchant à croire d'abord que de tous ces êtres c'est l'éléphant qui est l'animal raisonnable; mais pour ne rien décider trop légèrement, je prends des petits de ces différentes bêtes; j'examine un enfant nègre de six mois, un petit éléphant, un petit singe, un petit lion, un petit chien; je vois, à n'en pouvoir douter, que ces jeunes animaux ont incomparablement plus de force et d'adresse, qu'ils ont plus d'idées, plus de passions, plus de mémoire que le petit nègre, qu'ils expriment bien plus sensiblement tous leurs désirs; mais au bout de quelque temps le petit nègre a tout autant d'idées qu'eux tous. Je m'aperçois même que ces animaux nègres ont entre eux un langage bien mieux articulé et bien plus variable que celui des autres bêtes. J'ai eu le temps d'apprendre ce langage; et enfin, à force de considérer le petit degré de supériorité qu'ils ont à la longue sur les singes et sur les éléphants, j'ai hasardé de juger qu'en effet c'est là l'*homme*; et je me suis fait à moi-même cette définition : *L'homme est un animal noir qui a de la laine sur la tête, marchant sur deux pattes, presque aussi adroit qu'un singe, moins fort que les animaux de sa taille, ayant un peu plus d'idées qu'eux et plus de facilité pour les exprimer; sujet d'ailleurs à toutes les mêmes nécessités, naissant, vivant et mourant tout comme eux.*

Après avoir passé quelque temps parmi cette espèce, je passe dans les régions maritimes des Indes orientales. Je suis surpris de ce que je vois : les éléphants, les lions, les singes, les perroquets, n'y sont pas tout à fait les mêmes

que dans la Cafrerie, mais l'homme y paraît absolument différent : ils sont d'un beau jaune, n'ont point de laine, leur tête est couverte de grands crins noirs. Ils paraissent avoir sur toutes les choses des idées contraires à celles des nègres. Je suis donc forcé de changer ma définition et de ranger la nature humaine sous deux espèces : *la jaune avec des crins, et la noire avec de la laine*. Mais à Batavia, Goa et Surate, qui sont les rendez-vous de toutes les nations, je vois une grande multitude d'Européens qui sont blancs et qui n'ont ni crins ni laine, mais des cheveux blonds fort déliés avec de la barbe au menton. On m'y montre aussi beaucoup d'Américains qui n'ont point de barbe; voilà ma définition et mes espèces d'hommes bien augmentées. Je rencontre à Goa une espèce encore plus singulière que toutes celles-ci : c'est un homme vêtu d'une longue soutane noire, et qui se dit fait pour instruire les autres. Tous ces différents hommes, me dit-il, que vous voyez sont tous nés d'un même père; et de là il me conte une longue histoire. Mais ce que me dit cet animal me paraît fort suspect. Je m'informe... si jamais les blancs... n'ont jamais produit des peuples jaunes. On me répond que non; que les nègres transplantés, par exemple, en Allemagne, ne font que des nègres... et ainsi du reste... Il me semble alors que je suis assez bien fondé à croire qu'il en est des hommes comme des arbres; que les poiriers, les sapins, les chênes et les abricotiers ne viennent point d'un même arbre, et que les blancs barbus, les nègres portant laine, les jaunes portant crins, et les hommes sans barbe ne viennent pas du même homme¹... Nous ne pouvons douter que la structure intérieure d'un nègre ne soit différente de celle d'un blanc, puisque le réseau muqueux ou graisseux est

¹ *Traité de métaphysique*, ch. I, *Œuvres*, t. VI, p. 3-4. Voir aussi *Essai sur les mœurs*, *Introd.*, § II, t. III, p. 2.

blanc chez les uns et noir chez les autres¹... Si ce réseau est noir chez les nègres et blanc chez nous, c'est une différence spécifique².

Voltaire s'est complètement trompé. Tout le monde en convient aujourd'hui. Ce n'est pas de ce chef qu'on peut tirer une preuve de la diversité de structure entre les races, ni même un véritable principe scientifique de classification : « La couleur de la peau n'a pas grande valeur, lorsqu'il s'agit de caractériser les groupes fondamentaux de l'humanité³, » dit un maître de la science. Un autre ajoute :

La coloration dans les races fournit d'excellents caractères, mais ne saurait être prise pour point de départ d'une classification... Les colorations jaune, rouge et noire sont reliées par trop d'intermédiaires et ne sont pas assez caractéristiques⁴.

¹ Voltaire, *Dict. phil.*, art. *Homme*, t. VII, p. 693.

² Id., *Défense de mon oncle*, ch. XVIII, t. V, p. 115.

³ A. de Quatrefages, *Hist. gén. des races humaines*, p. 209.

⁴ P. Topinard, *L'anthropologie*, p. 360-361. Cf. p. 353-360. — « Il est admis qu'il y a trois couleurs fondamentales, le rouge, le jaune et le bleu, et entre elles, par leur association deux à deux, trois couleurs intermédiaires, puisque le mélange de deux côte à côte dans ce cercle de six en produit six autres. En continuant ainsi, Chevreul est arrivé à admettre soixante-douze couleurs binaires principales. Mais les combinaisons peuvent non seulement être poussées plus loin, mais se faire par trois, sinon quatre, et les éléments de chacune peuvent varier de proportions. L'œil distingue dans le spectre solaire jusqu'à mille teintes différentes. » P. Topinard, *De la couleur des yeux et des cheveux*, dans la *Revue d'anthropologie*, octobre 1886, p. 586. Cf. N. Rood, *Théorie scientifique des couleurs* (*Bibliothèque scientifique internationale*), in-8°, Paris, 1881, p. 28. — M. Rood prétend, *ibid.*, que nous pouvons distinguer deux millions de teintes.

Darwin reconnaît que rien n'est plus variable, ou, selon son expression, « plus flottant que la couleur¹. » C'est une qualité si accessoire qu'on peut en trouver toute la série dans un seul animal :

Le poisson doré de la Chine est jaune avec un mélange de noir dans toutes les proportions possibles, si bien qu'il peut passer du jaune pur au noir absolu par une série de transitions graduées; il serait pourtant impossible de considérer cette série de couleurs intermédiaires comme une série *génétique*, parce que l'expérience prouve que toutes ces variations peuvent se rencontrer dans une seule génération, issue d'un même couple de parents².

Chez les gens de couleur eux-mêmes, le noir est si peu essentiel que, « au moment de la naissance, les nègres ne sont pas noirs; ils ne le deviennent que par le contact de l'air atmosphérique³. » Pruner-Bey l'a constaté :

Le nègre nouveau-né ne présente pas la couleur de ses parents; il est d'un rouge mêlé de bistre et moins vif que celui du nouveau-né d'Europe. Cette couleur primitive est cependant plus ou moins foncée selon les régions du corps. Du rougeâtre elle passe bientôt au gris d'ardoise, et elle correspond enfin à la couleur des parents, plus ou moins promp-

¹ Ch. Darwin, *The variation of animals and plants under domestication*, 2 in-8°, Londres, 1868, t. I, p. 51; cf. p. 55 et t. II, p. 349.

² Ed. de Hartmann, *Le darwinisme*, trad. G. Guérout, in-18, Paris, 1877, p. 14. D'après A. Wigand, *Der Darwinismus und die Naturforschung Newtons und Cuviers*, Brunswick, 1873, p. 429.

³ Blumenbach, *De l'unité du genre humain*, p. 149.

tement selon le milieu dans lequel le négroillon grandit. Dans le Soudan, la métamorphose, c'est-à-dire le développement du pigment, est ordinairement achevé au terme d'une année; dans l'Égypte, au bout de trois ans seulement¹.

La couleur de la peau n'est donc pas un signe spécifique². La cause de ce phénomène est d'ailleurs aujourd'hui bien connue; il dépend d'une sécrétion dermique qui est différente dans les diverses races.

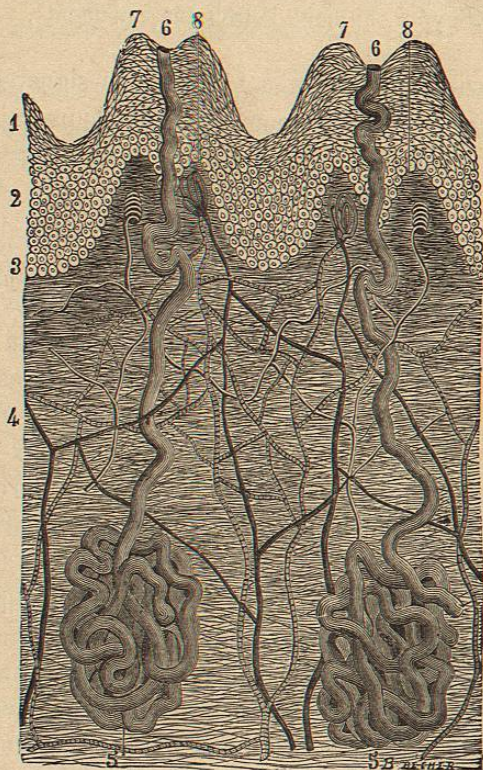
L'explication de la coloration de la peau est due à Malpighi. Il découvrit que le siège de la coloration du nègre est placé dans un corps particulier, le *corps muqueux*, interposé entre le derme et l'épiderme. La peau est formée par la superposition de deux couches d'épaisseur variable : une couche superficielle qui est l'épiderme, une couche profonde, munie de vaisseaux et de nerfs, qui est le derme. Chez le nègre, ni le derme ni l'épiderme ne sont colorés, le corps muqueux seul l'est. Albinus constata que le corps muqueux du nègre forme une membrane continue et, dans de beaux dessins du célèbre peintre d'anatomie, L'admiral, il montra nettement les trois parties principales de la peau du nègre, le derme avec sa couleur blanche, l'épiderme avec sa couleur cendrée, le corps muqueux avec sa couleur noire³. Les recherches postérieures n'ont fait que con-

¹ Pruner-Bey, *Mémoire sur les nègres*, loc. cit., p. 327.

² Les noirs ne sont pas même une race, ni des races, mais un mélange de races. Telle est la conclusion de C. Passavant, *Cranio-logische Untersuchung der Neger und der Negervölker*, in-8°, Bâle, 1884, p. 94.

³ Voir Flourens, *Recherches anatomiques sur les corps muqueux*

firmer et éclaircir ces découvertes. Le corps muqueux, appelé aussi corps de Malpighi du nom de son inven-

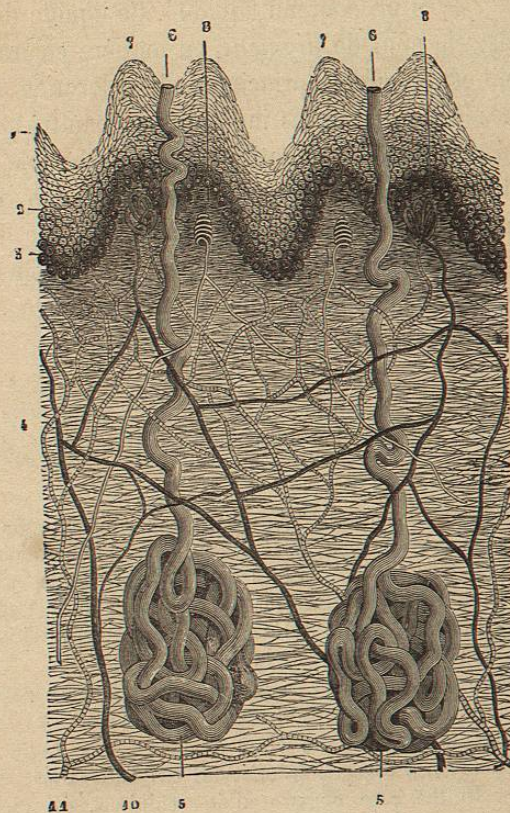


99. — Coupe de la peau chez l'homme blanc.
Grossie 25 fois ¹.

ou appareil pigmentaire de la peau, dans les *Annales des sciences naturelles*, 2^e série, t. VII, Zoologie, 1837, p. 157.

¹ 1. Cellules superficielles de l'épiderme, aplaties en forme d'écaillés. — 2. Cellules moyennes. — 3. Cellules plus profondes et molles. — 4. Coupe du derme. — 5, 5. Glandes de la transpiration.

teur, se compose de cellules à aspérités multiples, en forme de dentelures, ce qui leur permet de s'engrener



100. — Coupe de la peau chez le nègre.
Grossie 25 fois ¹.

— 6, 6. Leur embouchure. — 7, 7. Saillies de l'épiderme, trahissant des saillies plus profondes ou papilles. — 8, 8. Papilles : dans l'une on voit un corpuscule du tact ; dans l'autre il existe un petit bouquet de vaisseaux sanguins.

¹ 1. Cellules superficielles de l'épiderme. — 2. Cellules moyen-

réciroquement en constituant une trame solide et adhérente. Chaque cellule possède un noyau plus ou moins granuleux, avec un contenu liquide¹. Ce liquide demi-solide porte le nom de *pigment* ou matière colorante, parce qu'il est en effet le principe de la coloration de la peau. Chez les nègres et les individus à peau très colorée, le pigment est en quantité plus considérable que chez le blanc². Par conséquent « la coloration de la peau dans les diverses races ne dépend pas d'une différence de structure, mais uniquement de la plus ou moins grande richesse des cellules de la couche muqueuse en granulations pigmentaires³. »

Le réseau muqueux (du nègre), qui est le siège principal de la coloration, n'offre rien de particulier quant à sa struc-

nes. — 3. Pigment donnant une teinte noire aux cellules profondes. — 4. Coupe du derme. — 5, 5. Glandes de la transpiration. — 6, 6. Leur ouverture. — 7, 7. Saillies de l'épiderme au-dessus des papilles. — 8, 8. Papilles renfermant un corpuscule du tact et des vaisseaux sanguins. — 10, 11. Artère et veine constituant les organes de la circulation sanguine de la peau.

¹ Voir Figure 99, une coupe de la peau chez l'homme blanc et Figure 100 une coupe de la peau chez le nègre.

² Si la substance pigmentaire vient à manquer, le nègre lui-même est blanc. On a constaté en effet des cas d'albinisme parmi les nègres. « In the case of two albino children, dit Pickering, the Negro aspect had so entirely disappeared, that they might have passed for the children of Europeans, but for the remarkable appearance of the hair, which I could only compare to a white fleece. » *The races of man*, 2^e édit., Londres, 1851, p. 188.

³ Ch. Richet, dans le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie*, t. xxvi, 1878, p. 359.

ture. Son contenu, c'est-à-dire le pigment, est déposé en masse informe ou en granules, principalement autour et à l'intérieur des noyaux de cellules polyédriques qui sont disposées en couches nombreuses et irrégulières. Le pigment même offre des nuances de couleur selon la position des cellules; les plus profondes et en même temps les plus colorées sont d'un brun noirâtre, tandis que les plus rapprochées de l'épiderme sont souvent d'un jaune plus ou moins délayé¹.

Mais quelle est la cause de cette différence du pigment dans les races diverses? — Le climat est certainement la principale. « La couleur des nègres, a dit Richard Lepsius, est l'œuvre du soleil². » Buffon avait déjà dit dans le même sens: « C'est la chaleur excessive dans quelques contrées du globe, qui donne cette couleur, ou, pour mieux dire, cette teinture aux hommes³. » Il ne faisait du reste que répéter une remarque fort vieille. Les anciens avaient déjà observé l'influence du climat sur la couleur de l'homme. « Les Éthiopiens, chantait l'ancien poète tragique Théodectes de Phasélis, doivent au dieu du soleil qui s'approche d'eux dans sa course, le sombre éclat de la suie dont il colore leur

¹ Pruner-Bey, *Mémoire sur les nègres*, dans les *Mémoires de la société d'anthropologie*, t. I, 1860-1863, p. 307-308.

² *Nubische Grammatik*, in-8°, Berlin, 1880, *Einleitung*, p. VII. Il montre aussi très bien que les diverses races nègres ont toutes une commune origine, comme l'attestent leur conformation physique et leur langage, *ibid.*, p. VII et suiv.

³ Buffon, *De l'homme*, *Œuvres*, in-4°, édit. Ledoux, 1845, t. III, p. 347; cf. p. 325-326.

corps¹. » N'oubliez pas, dit un vieux proverbe du midi de la France :

Que lou sol y la sereine
Fan veni la gent mouraine (noirâtre)².

Dans toutes les races, quelle que soit leur couleur, sauf chez les noirs trop foncés pour brunir davantage, la peau se fonce par l'action de l'air et surtout par celle du soleil. Aux Indes, tout le monde est foncé et nos distinctions de couleur y sont bien affaiblies. Il y a des jaunes brûlés au soleil qui sont aussi foncés que des nègres. Il y a des blancs dans les pays tropicaux qu'on prendrait pour des jaunes bronzés³.

La chaleur produit la coloration foncée de la peau, parce qu'elle rend plus abondante la sécrétion du liquide visqueux qui constitue le pigment. C'est un fait constaté que « le nègre perd une partie de son pigment lorsqu'on le transporte dans les pays du Nord. C'est toujours d'abord sur les parties saillantes, par exemple, le nez, les oreilles, etc., qu'on observe une diminution légère

¹ Dans Strabon, xv, 24, édit. Didot, p. 593. On croit qu'Hippocrate a indiqué le premier l'action du climat sur l'homme, dans son *Traité des airs, des eaux et des lieux*. Polybe l'a signalée aussi. Voir G. Pouchet, *De la pluralité des races humaines*, p. 119; Knox, *The races of men*, Londres, 1850, p. 82. Pour l'influence du climat sur l'homme et en particulier sur la coloration de la peau, voir les nombreux exemples rapportés par Th. Waitz, *Anthropologie der Naturvölker*, 2 in-8°, Leipzig, 1859-1860, t. 1, p. 38-62.

² Rapporté par Arago, *Notices scientifiques*, dans l'*Annuaire du bureau des longitudes pour l'an 1833*, p. 221.

³ P. Topinard, *De la couleur des yeux et des cheveux*, dans la *Revue d'anthropologie*, octobre 1886, p. 594.

chez les sujets à couleur brune¹. » L'intensité de la coloration suit l'action de la lumière du soleil et aug-



101. — Papou de la Nouvelle-Guinée.

mente à mesure que ses rayons tombent plus perpendi-

¹ Pruner-Bey, *Mémoire sur les nègres*, loc. cit., p. 308. Sur les changements qu'on remarque dans les nègres transportés ou nés en Amérique, voir Waitz, *Anthropologie*, t. 1, p. 79-82.

culaires. De là vient que les nègres ont un teint plus clair dans les régions tempérées, et que les Européens brunissent sous les tropiques¹.

A l'action du soleil on peut ajouter quelques autres causes moins importantes, qui agissent aussi sur la production du pigment et la coloration de la peau, telles



102. — Botocoudo, vu de face.

que l'exposition au grand air et le genre de vie. Qui ne sait que le travail des champs produit le hâle? Parmi nous, « les personnes riches ou d'une classe supérieure ont le teint plus blanc que celles des classes inférieures... Chez les peuples où cette différence de conditions n'existe point, on n'en remarque point les effets et tous les Papous (Fig. 101) sont également

noirs, comme aussi tous les Botocoudos (Figure 102) sont uniformément rembrunis². »

On pourrait multiplier sans fin les exemples. Ceux que nous avons rapportés suffisent pour établir que la couleur de la peau n'est pas dans l'homme un caractère spécifique, mais seulement un caractère de race qui peut tirer son origine de circonstances extérieures

¹ H. Burmeister, *Geschichte der Schöpfung*, 4^e édit., in-8°, Leipzig, 1851, p. 571.

² H. Burmeister, *Geschichte der Schöpfung*, p. 571.

et accidentelles, se modifier et changer sous l'influence du climat et du genre de vie. Par une admirable disposition de la Providence, l'homme, se distinguant par là des autres animaux, s'acclimate sur toute la surface du globe; il n'est pas parqué comme les espèces animales dans une région déterminée; il supporte le froid glacial du pôle Nord et la chaleur brûlante de la zone torride, quoiqu'il y ait de la température de l'un à celle de l'autre plus de cent degrés de différence, c'est-à-dire plus que la distance qui sépare la température de la glace fondante à celle de l'eau en ébullition¹. Il est

¹ « Dans certaines régions du globe, les températures moyennes mensuelles présentent des écarts qui peuvent aller à 64 degrés : à Yakoutsck, en Sibérie, les températures moyennes des mois de janvier et de juillet sont respectivement de $-42^{\circ}8$ et de $+18^{\circ}8$; à Verkhoïansk, elles sont de -49° et de $+15^{\circ}4$. On a noté, à Yakoutsck, au mois de janvier, un minimum de -62° et au mois de juillet un maximum de $+38^{\circ}8$; à Verkhoïansk, $-63^{\circ}2$ en décembre et $+30^{\circ}1$ en août (Wild, *Temperaturverhältniss des Russischen Reichs*). Ainsi, l'écart des températures extrêmes observées à Yakoutsck dépasse 100 degrés. Mais l'écart des extrêmes que l'homme peut supporter est beaucoup plus grand, si l'on tient compte des maxima qui ont été observés dans quelques lieux du globe. Dans un village des bords de la mer Rouge, MM. Ferret et Galinier ont observé, six jours de suite, au mois d'août 1842, des températures comprises entre 45 et 50 degrés. Ritchie et Lyon ont noté 56 degrés à l'ombre de l'oasis de Mourzouk; Sturt, 54 degrés près de la rivière Macquarie, en Australie; Tamisier, $52^{\circ}5$ à Abou-Arich, en Arabie. Le 20 juillet 1847, par un sirocco brûlant, M. le D^r Armand a eu 48 degrés dans un gourbi et $63^{\circ}7$ sous une tente, au camp de l'Oued-Merdja, dans les gorges de la Chiffa; un thermomètre directement exposé au soleil marquait $72^{\circ}5$. Il est bien connu, au surplus, que, pendant un temps très court, l'homme peut supporter des températures bien plus élevées, grâce à une abondante transpiration, comme le prouvent les expériences faites dans des